

CONFERENCE DE LA COALITION "TEMPETE DU SAVOIR"

AMMAN - 24 SEPTEMBRE 2017

*Intervention de M. Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques*

Le radicalisme trouve son essence dans une compréhension erronée de l'Islam, dans un système d'enseignement acritique, binaire (le bien/le mal), fermé à la différence et dans la résistance à l'ouverture d'un espace critique qui se reflète par un déni à affronter des questions telles que la démocratie, les rapports hommes/femmes, la pratique de châtiments corporels... Parmi les germes du radicalisme, le facteur religieux transcende tous les autres.

La propagande des mouvements radicaux, notamment, l'"Etat islamique" se nourrit de plusieurs échecs : la faillite des grandes puissances à faire face aux enjeux géostratégiques, depuis la Palestine jusqu'à l'Irak, la Libye et la Syrie ; l'impasse de l'ordre socioéconomique mondial qui développe racisme, migrations massives, chômage... ; la faible avancée des processus démocratiques dans le monde arabe et l'impasse de la pensée islamique, eu égard à l'absence de contextualisation du fait religieux.

Le radicalisme est un phénomène complexe. Outre son caractère mouvant et mutant, ce phénomène s'inscrit dans la durée et nécessite une réponse multidimensionnelle. En plus l'aspect géopolitique qui ne sera pas traité dans le présent document, il importe de mettre l'accent sur trois dimensions : le développement économique et social, l'éducation et le développement humain ainsi que le savoir et la communication.

1. Le développement économique et social

Pour faire face aux phénomènes de radicalisation, les pays arabes devraient mettre en œuvre des politiques économiques et sociales qui valorisent les jeunes, qui leur donnent un sentiment d'utilité sociale et des possibilités de mobilité sociale et qui leur ouvrent des perspectives d'avenir. Cela favoriserait la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

L'inclusion sociale des jeunes par l'emploi et la mise en œuvre de programmes d'intégration des chômeurs constituent des actions de première importance. Pour cela, il faudrait :

- procéder à la révision des modèles de développement dans les pays arabes pour accroître la croissance économique potentielle, conférer plus de compétitivité aux économies et les rendre moins dépendantes des chocs extérieurs, tout en réduisant leurs impacts sur l'environnement. En d'autres termes, il s'agit de privilégier une croissance économique rapide et durable,
- créer les conditions d'une véritable intégration économique au sein du monde arabe, promouvoir les échanges inter-arabes, investir dans les secteurs porteurs de l'économie et développer le partenariat avec le reste du monde, notamment l'Afrique,
- instaurer une bonne gouvernance publique, accélérer la cadence des réformes et orienter les investissements publics vers le développement des aptitudes individuelles et collectives du capital humain et vers le renforcement des capacités d'appropriation scientifique et technologique,
- mettre en œuvre un *business act* en faveur des PME pour leur permettre de créer le maximum d'emplois et de diversifier, à l'international, leur offre productive. En s'inspirant des expériences internationales réussies, ce *business act* devrait viser, d'abord, l'amélioration de l'accès des PME aux marchés publics et la mise en place de mécanismes de financement novateurs, au profit de cette catégorie d'entreprises,
- promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat et rendre la libre entreprise accessible à une part importante de la population qui y trouverait une grande source d'épanouissement,
- lutter contre les inégalités de revenus, mais surtout de capacités, en assurant, entre autres, l'égalité des chances dès l'enfance. A côté des rapports émanant des institutions internationales, il faudrait que les pays arabes élaborent eux-mêmes leur rapport annuel sur les inégalités économiques, sociales et territoriales.

2. L'éducation et le développement humain

Entreprendre la réforme de l'éducation

La dimension éducative est majeure. Le domaine de l'éducation est celui sur lequel il convient de concevoir la réponse de fond et de long terme à la question de la radicalisation. A cet effet, il est proposé :

- de donner la priorité à l'amélioration de la qualité de l'enseignement afin d'aligner, à terme, les performances des systèmes d'éducation-formation sur les standards internationaux,
- d'abandonner la pédagogie de l'apprentissage par la mémoire qui favorise l'endoctrinement et prépare à l'absorption des pensées schématiques et des slogans et de revoir les manuels scolaires qui contiennent les germes du radicalisme,
- de développer l'éducation civique au niveau des systèmes d'enseignement dans l'objectif de rendre l'individu plus autonome et de l'ouvrir à l'acceptation de l'Autre dans sa différence de croyance, de pratique, de couleur, de sexe... C'est la condition même du vivre-ensemble et la base de la citoyenneté,
- de sortir les systèmes d'enseignement de l'enfermement dans lesquels sont placés les enfants, les rendant insensibles à la réalité et à la pensée critique : il faudrait commencer par la formation des enseignants et par l'ouverture de l'enseignement aux disciplines des sciences sociales, ce qui permettrait de rattacher les jeunes des pays arabes à la condition humaine dans sa diversité universelle,
- de créer les conditions nécessaires pour que les systèmes d'enseignement dans les pays arabes préparent le capital humain au monde de demain, de plus en plus complexe, grâce à l'initiation aux disciplines de la prospective qui prône l'approche holistique et la multidisciplinarité dans la compréhension et le traitement des questions abordées,
- de faire de la formation professionnelle, tout au long de la vie, une préoccupation essentielle et d'asseoir les bases d'une bonne gouvernance des systèmes d'éducation-formation.

Mettre en œuvre une politique intégrée des jeunes et accorder une attention particulière à l'approche genre

En termes de politiques publiques, un nouveau paradigme de la jeunesse est nécessaire qui considère les jeunes comme une "ressource sociale" et un "investissement pour l'avenir" et qui leur permette de s'émanciper et de concrétiser leurs choix familiaux, sociaux et politiques.

Ce nouveau paradigme devrait aller dans le sens du dépassement de l'idée selon laquelle, la jeunesse est une étape transitoire qui met le jeune dans une situation d'attente pour accéder et intégrer le monde des adultes. Il devrait se baser sur l'adoption d'une politique globale et intégrée plutôt que les approches sectorielles, menées actuellement.

Il faudrait accorder au genre l'importance qu'il mérite dans les budgets des Etats arabes compte tenu, entre autres, de la montée en puissance du "jihadisme" féminin. L'intensification des activités d'encadrement de la population féminine par des préposées religieuses (mourchidates) serait d'un apport appréciable. Une telle action permettrait de faire avorter le projet de regroupement familial que "l'Etat Islamique" cherche à promouvoir.

3. Le savoir et la communication

Développer, au niveau des centres de réflexion, les connaissances sur les phénomènes de radicalisation

Les phénomènes de radicalisation étant complexes, leur appréhension exige un travail de recherche approfondi en vue de cerner les multiples formes et voies qu'ils empruntent. A ce sujet, il serait judicieux :

- de définir les contours du concept de radicalisation pour en démystifier le contenu et d'établir un référentiel commun, partagé par la communauté arabe et internationale, loin de la surenchère idéologique et des stéréotypes,
- de recourir à des approches holistiques, axées sur des analyses croisées où se recoupent la dimension historique, la dimension socio-anthropologique et le jeu des acteurs régionaux et internationaux,
- de pousser les analyses théoriques sur les soubassements de l'idéologie extrémiste et de les relayer par l'utilisation de méthodes empiriques en vue de fonder la réflexion sur une base solide,

- de cerner les spécificités locales et régionales des phénomènes de radicalisation pour éviter les analyses à caractère généraliste, dénuées de valeur ajoutée scientifique,
- d'intensifier la coopération entre chercheurs arabes et étrangers, à travers la mise en place d'observatoires spécialisés et leur mise en réseau pour établir une cartographie actualisée de la radicalisation dans le temps et dans l'espace.

L'accumulation des connaissances sur les phénomènes de radicalisation et leur diffusion exigent l'établissement d'un pont entre, d'une part, les centres de réflexion et, d'autre part, les cercles de décisions compétents et les organes de communication. L'ouverture réciproque des uns sur les autres pourrait constituer un levier important en matière d'éclairage des choix de politiques publiques et un moyen de prévention des citoyens contre les messages de haine, véhiculés par les réseaux sociaux.

Elaborer un contre-discours pour contrecarrer l'influence des mouvements radicaux

Les tensions identitaires et les crispations religieuses constituent un terreau fertile pour les mouvements radicaux qui sont souvent soutenus par des acteurs extérieurs et qui propagent un discours religieux, en contradiction avec les préceptes de tolérance de l'Islam.

Pour accroître la résilience de la société arabe face aux courants de pensée extrémiste, il faudrait formaliser une doctrine, mettant en avant un Islam axé sur les vertus de la modération et du juste milieu. Cette doctrine devrait avoir un contenu clair, facilement transmissible et assimilable par un large public et, surtout, par les franges vulnérables de la population.

Le contre-discours, sorte de bouclier idéologique à construire, devrait prôner le respect de l'Autre, la rationalité, l'esprit critique..., mettre en avant le caractère sacré de la vie, le fait que le suicide est banni par l'Islam et insister sur les valeurs de raison, de dignité... Tout le contraire du logiciel promu par les mouvements radicaux.

Les éléments de déconstruction du discours "jihadiste" sont multiples. Le mythe du califat ? : la vocation de l'Islam est spirituelle, mais pas politique et les versets normatifs sont très minoritaires. L'Islam n'est pas une nationalité, mais une spiritualité. L'exclusivité du Salut ? : il faut savoir que la miséricorde de Dieu s'étend à toute l'humanité. L'Islam comme ressentiment vis-à-vis de l'Occident ? : il faut sortir de la victimisation et de l'idée du complot.

L'élaboration du contre-discours devrait mettre à contribution :

- le personnel religieux au niveau du monde musulman qui compte 5 millions de salariés et représente une force importante pour promouvoir une lecture éclairée de l'Islam,
- les jeunes qui sont particulièrement sensibles à l'éducation par les pairs (entre jeunes) et qui sont à même de concevoir et de conduire la nouvelle matrice de sens, mais surtout de la diffuser par les technologies modernes d'échange qui leur sont offertes.
- de nouveaux acteurs, sorte de "cyber-imams", intervenant sur les réseaux du web, en renfort à l'action menée au niveau des mosquées.

La communication de ce contre-discours devrait émaner d'acteurs de proximité, être portée par des personnes légitimes et prestigieuses pour être crédible et soutenue par une émotion ou une passion.

Agir au niveau des réseaux sociaux et en faire un axe central de lutte contre l'influence des groupes radicaux

Le développement accéléré des technologies de l'information a révolutionné les modes de la communication. Le nerf de la guerre des mouvements radicaux étant la communication, il faudrait s'attaquer vigoureusement à la chaîne de transmission de l'information textuelle et visuelle émanant de ces mouvements afin de bloquer le processus de dissémination.

Aujourd'hui et avec la prolifération des réseaux sociaux diffusant un discours extrémiste, la radicalisation s'opère rapidement et sans une véritable formation religieuse, ce qui marque une rupture profonde avec les mécanismes de radicalisation des années 70 et 80 où le passage à l'acte violent était précédé d'une longue formation idéologique (7 à 8 ans).

Partant de ce constat, il est important que les Etats arabes travaillent de concert afin de juguler l'influence des mouvements radicaux sur les jeunes, au niveau des réseaux sociaux. Ainsi, tous les moyens devraient être mis en œuvre pour surpasser les mouvements radicaux sur le terrain des réseaux sociaux et faire preuve de créativité pour dénoncer leur imposture.

Parallèlement à l'action sur les réseaux sociaux, il conviendrait de mener une campagne de sensibilisation et d'encadrement religieux en milieu carcéral, lequel constitue un espace propice à la propagation d'idéologies radicales dans l'objectif de convaincre les détenus radicalisés de renier les conceptions erronées qu'ils ont de l'Islam.

Relayée par des programmes de réinsertion socioéconomique, cette campagne devrait prendre appui sur les témoignages d'anciens radicaux repentis et mettre à contribution les familles et les acteurs de la société civile pour réduire au maximum le risque de récidive.

4. Expérience du Maroc

Face à la menace terroriste et grâce à la Clairvoyance de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Commandeur des Croyants, le Royaume du Maroc a mené, depuis 2004, une politique multiforme qui a produit des résultats probants, largement reconnus à l'échelle internationale. Les principales composantes de cette politique sont les suivantes :

- La restructuration entamée, en avril 2004, du champ religieux dont l'objectif est de prémunir le Maroc contre les vellétés d'extrémisme et de terrorisme et de préserver son identité, fondée sur la modération, l'ouverture et la tolérance.
- Le lancement, en mars 2005, de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain qui vise la lutte contre la pauvreté, la précarité, l'analphabétisme et l'exclusion sociale, lesquels sont parmi les causes sous-jacentes de la radicalisation.
- La consolidation de l'Etat de droit, par le biais de la mise en œuvre de la Constitution de juillet 2011 qui renforce les droits humains et prône leur respect ainsi que le droit à la vie.
- Le renforcement de l'arsenal juridique de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.
- L'inauguration, en mars 2015, par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, de l'Institut Mohammed VI de Formation des Imams prédicateurs et des prédicatrices du Maroc et de pays africains et européens.

- La prononciation, en novembre 2015, d'une fatwa par le Conseil Supérieur des Oulémas du Maroc, explicitant le sens légitime de ce qu'est le jihad. Cette fatwa a clairement précisé que "Le jihad relève du ressort exclusif du Grand Imam à qui l'Islam a donné le droit exclusif de le proclamer, d'y appeler et de l'organiser. L'Islam ne permet, par conséquent, à aucun individu ou groupe de proclamer le jihad de leur propre chef".

Dans son Discours du 20 août 2016, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a souligné que "... face à la prolifération des obscurantismes répandus au nom de la religion, tous, musulmans, chrétiens et juifs, doivent dresser un front commun pour contrecarrer le fanatisme, la haine et le repli sur soi sous toutes les formes ...". Il a ajouté que "... les terroristes qui agissent au nom de l'Islam ne sont pas des musulmans et n'ont de lien avec l'Islam que les alibis dont ils se prévalent pour justifier leurs crimes et leurs insanités ...".

Sur le plan sécuritaire, il a été procédé à la création d'un bureau central d'investigation judiciaire dont la mission est de lutter principalement contre les cellules terroristes, à la mise en œuvre d'un dispositif anti-terroriste dans le but de conforter le sentiment de sécurité chez les citoyens et les visiteurs étrangers ainsi qu'à la mise en place, auprès du département de la défense, d'une structure chargée de la lutte contre la cybercriminalité et de la protection des infrastructures critiques du pays. Enfin, la coopération internationale a été intensifiée, tant au niveau bilatéral que multilatéral, en termes d'échange d'informations et de renforcement mutuel des capacités.